



Constructeur qui ne payent plus

Par **nadège34**, le **28/01/2010** à **11:16**

Bonjour,voilà, j'espere avoir une reponse de votre part et surtout une aide car je suis assez désespérée et ne sachant pas comment me retourner ne connaissant pas les lois j'en appel a vos compétences s'il vous plaitMa situation est la suivante :
Mon mari et moi meme avons cree une societe (sarl) en avril 2006 dans le domaine du bâtiment jusqu'a ce jour tout allait plutot bien, nous avons prit la décision de travailler avec les constructeurs pour pouvoir grandir notre societe et etre plus sur du travail et des paiements, et finalement ce n'est pas le cas du tout...je m'explique : le constructeur en question ne nous paye plus, fait tarder les reglements c'est une societe a renomme nationale dans toute la france je precise et de la les reglements ne suivent plus comme avant, depuis debut decembre nous n'avons pas ete payer de nos chantiers soit une somme assez consequente à ce jour et ce qui nous vaut un gros decouvert a la banque, non paiement des fournisseurs car nous avons du payer les charges sociales puis les salaires de nos 3 ouvriers nous n'avons plus de trésorie aujourd'hui
Mon mari est allé voir le constructeur en question, mais la la reponse reste la meme, nous allons vous regler bla bla.....
Que faire pour etre réglé ils nous annonce beaucoup de travail pour 2010 nous tienne par le bout du nez, avant tout ce passait bien, mais la depuis decembre c'est la cata, nous envisageons meme de fermer notre societe car nous ne pouvons plus travailler du fait que notre fournisseur n'a pas ete payer...nous sommes desepseres je précise quand meme qu'avant en 2009 les choses se passait plutot bien
aidez moi, j'espere avoir donner assez d'elements la je suis en larme, car j'ai tres peur, j'ai connu votre site grace a ma soeur qui a eu deja dans le passé affaire a vousvous etes aujourd'hui mon seule recours
merci de me donner une reponse j'attend derriere mon ordinateur